



1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg
Janvier/Januar 2017

331



ABATTAGE ET REBOISEMENT 13

ACCUEIL EXTRAFAMILIAL 12

CABAMOBIL 11

-
- 5** Communications
du Conseil communal
Aus dem Gemeinderat

 - 6** Conseil général
Generalrat

 - 9** Carte culture

 - 9** Concours
Wettbewerb

 - 10** Rentrée scolaire 2017/2018

 - 10** A pied à l'école
avec son podomètre

 - 11** Un plus pour les sportifs

 - 12** Résultats de l'enquête sur
l'accueil extrafamilial

 - 13** Abattage et reboisement
d'arbres et d'arbustes

 - 15** Le Billard-Club Fribourg :
réussite et innovation

 - 15** Les Salons de Modeste 2017

 - 16** A la Bibliothèque
In der Bibliothek

 - 17** Muser au musée

 - 18** Memento
-

Le pont de la Poya est un moyen, pas une fin !

Deux ans après son ouverture, le pont de la Poya remplit les objectifs du Plan directeur partiel des transports (PDpT), à savoir soulager le Bourg et empêcher les reports de trafic sur certains axes et quartiers (Basse-Ville, Jura, rues de Morat, Joseph-Piller et Varis). Les derniers comptages routiers ont confirmé que la circulation a diminué de 96% sur le pont de Zaehringen, 38% sur la route des Alpes, 33% au Varis et 45% sur la route de Berne, à la hauteur de l'intersection du Stadtberg. Elle s'est stabilisée sur la rue de Morat et sur la route des Neigles. Enfin, à l'avenue du Général-Guisan, les mesures d'accompagnement complémentaires construites durant l'été 2016 par le Service de la mobilité portent déjà leurs fruits. Comparée au trafic d'avant l'ouverture du pont, la hausse est de 12% alors qu'elle était encore de 43% au printemps 2015. Les voyants sont désormais au vert pour passer au deuxième acte. Après le pont et ses mesures d'accompagnement, voici venu le temps de faire aboutir les grands projets urbains dont Fribourg a urgemment besoin : augmenter la qualité de vie, donner de bonnes conditions cadres à nos commerces et à notre économie locale en jouant mieux la carte touristique par exemple. Le Conseil communal s'affaire à métamorphoser des projets lauréats en réalisations bien concrètes. L'avenue de la Gare et sa place, en plus de bien fonctionner, doivent redevenir une carte de visite digne de ce nom pour notre capitale cantonale. Le Bourg, véritable écrin historique de notre cathédrale et futur pôle touristique de l'agglomération, doit sortir de son anémie pour faire à nouveau rayonner Fribourg loin à la ronde ! Le portail sud de la cathédrale, par exemple, libéré de son sarcophage qui le protégeait des outrages de 25000 voitures/jour et rouvert après 40 ans, nous a donné un avant-goût du fantastique potentiel de ce quartier au si riche patrimoine. Le chemin

sera long, mais la détermination du Conseil communal est à la mesure des défis qu'il entend relever. L'appui donné le 11 octobre 2016 par le Conseil général au crédit d'étude pour la première étape qui comprend le secteur de la cathédrale et la place des Ormeaux est un signal fort. Il laisse augurer que Fribourg est désormais à nouveau actrice de son futur et que notre ville, tout en puisant dans ses racines, s'est réconciliée avec son temps... le XXI^e siècle !

**PIERRE-OLIVIER
NOBS**



LE CHIFFRE

318097

C'est, en francs, le bénéfice prévu au budget 2017 de la Ville.



IMPRESSUM

Edition
Ville de Fribourg

Adresse
1700
Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle
Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville
1700@ville-fr.ch

Annonces
media f sa
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
Fax 026 426 42 43
1700@media-f.ch

Impression
Imprimerie Saint-Paul
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 44 55
Fax 026 426 45 31

Photo de couverture
Dès février, des travaux d'abattage et de reboisement seront entrepris autour du pont de la Poya.
© Ville de Fribourg/V.B.

Tirage
24 432 exemplaires

STATISTIQUE DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin décembre 2016, la population légale de la ville était de **38 671 habitants**, soit 61 de moins qu'à la fin novembre 2016. La population en séjour était de 3113 (- 46). Le chiffre de la population totale était donc, au 31 décembre, de 41 784 (+ 107). Sur ce nombre, 27 030 personnes étaient de nationalité suisse et 14 784 de nationalité étrangère.

STATISTIQUE DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 décembre 2016, la ville de Fribourg comptait **1938 personnes inscrites** à l'Office communal du travail (+ 137 par rapport à fin novembre 2016), pour un taux de demandeurs d'emploi de 10,5%. Figurent dans ces chiffres tous les demandeurs d'emploi, y compris le nombre de chômeurs qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 961 pour un taux de chômage de 5,2%.

Par chômeur, on entend toute personne inscrite à l'Office du travail de Fribourg et disponible immédiatement pour un placement ou un emploi. Les demandeurs d'emploi sont aussi inscrits à l'Office communal du travail, mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire; programmes d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire, etc.). Ils ne peuvent donc pas être placés de suite.

COMMUNICATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a pris acte de la démission du Conseil d'agglomération de M^{me} C. Mutter et de M. P. Odermatt;
a décidé la promotion des sergents F. Ribeiro et S. Waeber au grade de lieutenants au Bataillon des sapeurs-pompiers, respectivement à la section Logistique / Police et à la section PPS, avec effet au 1^{er} janvier 2017;
a décidé de soutenir la pétition à l'attention des autorités fédérales intitulée « Pour que le canton de Fribourg ne soit pas le maillon faible de la ligne CFF Genève – Saint-Gall » et demandant d'améliorer le tracé de la ligne CFF entre Fribourg et Lausanne, ainsi que la réalisation du projet Rail 2000;
a accepté de soutenir la candidature de la Suisse occidentale pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2026;
a accusé réception de la pétition « Plus d'arbres pour notre futur » et l'a transmise au Service d'urbanisme et d'architecture, pour examen et rapport;
a décidé l'octroi d'une contribution extraordinaire de Fr. 5000.– pour les secours d'hiver aux enfants réfugiés en Syrie, au Liban et en Iran;
a décidé l'acquisition d'une toile de J.-J. Reichlen et d'un dessin de F. Bonnet, consacré à l'incendie de la Pharmacie Lapp en 1871, pour la Collection d'œuvres d'art de la Ville de Fribourg;
a décidé l'interdiction du stationnement sur toute la parcelle bordant la route François-Arsent;
a décidé l'aménagement d'un couvert à vélos à la halte CFF Fribourg-Freiburg Poya;
a décidé la modification du tarif en vigueur sur les quatre places de stationnement de la rue des Epouses, en durée maximale de stationnement de 2 heures pour Fr. 4.–, en autorisant les détenteurs de vignette à stationner sur ces quatre places.

MITTEILUNGEN AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

nimmt den Rücktritt von Frau C. Mutter und Herrn P. Odermatt aus dem Agglomerationsrat zur Kenntnis;
beschliesst die Beförderung der Wachtmeister F. Ribeiro und S. Waeber zu Leutnants im Logistikzug/Gruppe Polizei bzw. Bereitschaftszug EHP des Feuerwehrtabillons auf den 1. Januar 2017;
beschliesst, die Petition «Pour que le canton de Fribourg ne soit pas le maillon faible de la ligne CFF Genève–Saint-Gall» zuhanden der Bundesbehörden zu unterstützen, die fordert, die Streckenführung der SBB-Linie zwischen Freiburg und Lausanne zu verbessern und das Projekt Bahn 2000 zu verwirklichen;
akzeptiert die Unterstützung der Kandidatur der Westschweiz für die Durchführung der Olympischen Winterspiele 2026;
bestätigt den Empfang der Petition «Mehr Bäume für unsere Zukunft» und leitet sie an das Amt für Stadtplanung und Architektur zur Prüfung und Berichterstattung weiter;
beschliesst die Gewährung eines ausserordentlichen Beitrags von 5000 Franken an die Winterhilfen für Flüchtlingskinder in Syrien, Libanon und Iran;
beschliesst den Ankauf eines Gemäldes von J.-J. Reichlen und einer Zeichnung von F. Bonnet, die den Brand der Apotheke Lapp 1871 darstellen, für die Kunstsammlung der Stadt Freiburg;
beschliesst ein Parkierverbot auf der ganzen Parzelle an der Route François-Arsent;
beschliesst die Einrichtung eines Velounterstands an der SBB-Haltestelle Fribourg-Freiburg Poya;
beschliesst, den geltenden Tarif für die vier Parkplätze der Hochzeitergasse auf eine Parkhöchstzeit von 2 Stunden für Fr. 4.– zu ändern und den Vignetteninhabern zu gestatten, auf diesen vier Plätzen zu parkieren.

Conseil général

Séance des 12 et 13 décembre 2016 (première partie)

En préambule, le président du Conseil général, **C. Giller**, accueille les nouveaux membres du Conseil général: **C. Margalhan-Ferrat** et **N. Piller** (PS), **R. Fessler** et **A.-E. Cattaneo** (DC/vl), **O. Collaud** et **J. Vuilleumier** (Verts), en remplacement de **G. Kappeler**, **X. Ganioz**, **M.-A. Gamba**, **A. Schoenenweid**, **L. Thévoz** et **C. Mutter**. **A. Rossi Carré** (PS) est élue à la Commission de l'informatique, suite à la démission de **G. Kappeler**.

Un budget bénéficiaire

Le Conseil général est appelé à approuver le budget de fonctionnement 2017 de la Ville de Fribourg, qui montre un excédent de produits de Fr. 318 097.90 pour un total de revenus de Fr. 239 316 315.70.– et des

charges de Fr. 238 998 217.80. Le président de la Commission financière (Cofin), **F. Ingold** (Verts), est satisfait mais inquiet: Ce budget «laisse entrevoir une tendance à la baisse des recettes de l'impôt sur la fortune et une stagnation de celles de l'impôt sur le revenu (...) Cela peut être interprété comme un risque certain à moyen terme.» La Cofin regrette la diminution des montants des prestations aux bénéficiaires de l'aide sociale, expliquée par la nouvelle ordonnance sur l'aide sociale du Conseil d'Etat et par les mesures d'économie de celui-ci.

Au nom du CG-PCS, **M. Page** salue ce budget en bonne santé, certes dû à l'augmentation de l'impôt en 2014, qui «permet d'envisager l'avenir avec un peu plus de sérénité (...) et

surtout de rattraper les retards d'investissements accumulés lorsque les finances étaient beaucoup plus serrées.» Ces chiffres noirs sont encourageants non seulement pour la Ville, mais aussi dans une perspective de fusion. Autre son de cloche au sein du groupe UDC. **P. Marchioni** constate que l'argent alimentant des réserves correspond «à la manne encaissée par la commune suite à l'augmentation des impôts qui devait couvrir les retombées des dépenses dans les infrastructures scolaires.» Le groupe s'inquiète des dettes léguées aux générations futures: «A trop vouloir faire dans un délai trop court, la Ville prend des risques qu'elle ne maîtrise pas.» Le porte-parole des Verts, **O. Collaud**, note la nouvelle stratégie de l'Exécutif qui a

choisi de «faire évoluer le cadre rigide de l'équilibre budgétaire, afin de pouvoir satisfaire au mieux les ambitions pour la ville et pour ses habitants». La création de postes de travail, dans les secteurs où le besoin est justifié, le réjouit, mais il souhaite que cela impacte aussi la population et pas uniquement l'administration. Pour **A. Sacerdoti** (DC/vl), le bénéfice s'élève plutôt à 3 millions de francs puisque des provisions ont été effectuées à hauteur de 2.5 millions. La réduction du montant alloué à l'aide sociale l'étonne également car «aucun indicateur économique ne nous laisse espérer une baisse de la précarité.» Il met aussi le doigt sur le manque d'attractivité de la ville pour les nouvelles entreprises. **V. Jacquat** (PLR) se pose la question de la perti-

Generalrat

Sitzung vom 12. und 13. Dezember 2016 (erster Teil)

Zunächst begrüsst Generalratspräsident **Christophe Giller** die neuen Mitglieder des Generalrats: **Corinne Margalhan-Ferrat** und **Nadège Piller** (SP), **Raphaël Fessler** und **Anne-Elisabeth Cattaneo** (CVP/GLP), **Olivier Collaud** und **Julien Vuilleumier** (Grüne) als Nachfolgende für **Gabriel Kappeler**, **Xavier Ganioz**, **Marc-Antoine Gamba**, **André Schoenenweid**, **Laurent Thévoz** und **Christa Mutter**. **Alexandra Maria Rossi Carré** (SP) wird infolge des Rücktritts von **G. Kappeler** in die Informatikkommission gewählt.

Positiver Voranschlag

Der Generalrat hatte das Betriebsbudget 2017 der Stadt Freiburg zu genehmigen, das bei Gesamteinnahmen von 239 316 315.70 Franken und Gesamtausgaben

von 238 998 217.80 Franken einen Ertragsüberschuss von 318 097.90 Franken aufweist.

Der Präsident der Finanzkommission (Fiko), **François Ingold** (Grüne), zeigte sich zufrieden und zugleich besorgt: «Der Voranschlag lässt eine Tendenz zur Abnahme der Vermögenssteuereinnahmen und eine Stagnation der Einkommenssteuereinnahmen erkennen. (...) Das kann mittelfristig ein gewisses Risiko darstellen.» Die Fiko bedauerte die durch die neue Sozialhilfeverordnung und die Sparmassnahmen des Staatsrats bedingten Leistungskürzungen für Sozialhilfebezügler. Im Namen der ML/CSP-Fraktion begrüsst **Maurice Page** diesen positiven Voranschlag, der zwar der Steuererhöhung von 2014 zu verdanken ist, doch «erlaubt, der Zukunft mit etwas mehr Gelassen-

heit entgegenzusehen (...) und vor allem die Investitionsverspätungen aufzuholen, die sich angehäuften, als die Finanzen noch viel knapper waren». Die schwarzen Zahlen sind nicht nur für die Stadt ermutigend, sondern auch in Hinblick auf eine künftige Fusion. Andere Töne waren von der SVP-Fraktion zu hören. Wie **Pierre Marchioni** feststellte, entsprechen der Betrag, der in die Reserven fliesst, «dem Geldsegen aus der Steuererhöhung, der die Ausgaben für die Schulanlagen hätte decken sollen». Die Fraktion zeigte sich besorgt über die Schulden, die man den künftigen Generationen hinterlasse. «Indem die Stadt zu viel in zu kurzer Zeit unternimmt, nimmt sie Risiken in Kauf, die sie nicht meistern kann.» Der Fraktionssprecher der Grünen, **Oliver Collaud**, wies auf die neue Strategie

der Exekutive hin, die beschlossen hat, «den starren Rahmen des Budgetgleichgewichts anzupassen, um den Ambitionen zugunsten der Stadt und ihrer Bewohner bestmöglich gerecht zu werden». Er zeigte sich erfreut über die Schaffung von Arbeitsplätzen in Abteilungen, die einen gerechtfertigten Bedarf nachweisen können, wünschte jedoch, dies solle nicht nur der Verwaltung zugute kommen. Für **Alexandre Sacerdoti** (CVP/GLP) beläuft sich der Gewinn eher auf 3 Millionen Franken, da Rückstellungen in Höhe von 2,5 Millionen vorgenommen wurden. Die Kürzung des Betrags für Sozialhilfe erstaunte ihn ebenfalls, da «kein Wirtschaftsindikator einen Rückgang der unsicheren Lage erwarten liesse». Zudem verwies er auf die mangelnde Attrakti-

Dienstag 14. Februar, Mittwoch 15 Februar
(Fortsetzung), 19.30 Uhr

Grossratssaal, Rathausplatz 2
Verfügbare Traktandenliste ab Februar unter
www.ville-fribourg.ch > Generalrat

nence de la hausse d'impôt de 2014. Il est d'avis que celle-ci n'a servi qu'à constituer des réserves et à financer l'administration communale. Aussi, « au vu de l'état bénéficiaire des finances communales de ces dernières années, nous demandons au Conseil communal d'examiner l'opportunité d'une baisse d'impôt. » **E. Moussa**, président du groupe socialiste, appuie les choix de l'Exécutif. « Notre groupe est convaincu qu'à juste titre, la politique financière menée par le Conseil communal (...) tient compte des attentes légitimes de la population de notre ville, même si cela a un coût. » Il s'inquiète également de la diminution de 2 millions de francs pour l'aide sociale. Après un examen approfondi, le Conseil général n'effectue qu'une mo-

dification au budget: les Fr. 40 000.– consacrés à l'assainissement de la sous-toiture de la piscine du Levant sont attribués aux infrastructures du FC Central.

Deux investissements rabotés

Le Conseil général est appelé à autoriser le Conseil communal à procéder à l'investissement de 25,4 millions dans 49 dossiers (nouvelles acquisitions, demandes d'étude ou travaux en tout genre). Deux montants sont revus à la baisse: sur les Fr. 580 000.– souhaités pour l'étude de faisabilité d'une école au Schoenberg sur le terrain des jardins familiaux, le Conseil général n'en accorde que Fr. 110 000.– « pour voir si ce site est plausible », comme l'argumente

C. de Reyff (DC/vl), président de la Commission de l'édilité. Le projet de transformation en logements du bâtiment au chemin du Gottéron 13 n'est pas jugé assez mûr pour se voir attribuer les Fr. 1 350 000.– demandés. Seuls Fr. 135 000.– sont accordés par le Conseil général. L'investissement de Fr. 1 364 000.– pour des études en vue d'une piscine sur le site des anciens abattoirs occupe les débats. **J.-N. Gex** (PLR), pour son groupe et en son nom propre, suggère le renvoi de ce point pour diverses raisons: processus trop rapide, garanties insuffisantes et signal négatif pour la fusion puisqu'une piscine olympique se prépare à Villars-sur-Glâne, projet qu'il soutient car il est le président de l'Association pour la piscine olym-

pique dans le Grand Fribourg. Le Conseil communal défend la nécessité d'un bassin sur le territoire communal. **L. Dietrich**, Conseiller communal, précise que « la subvention pour un bassin de 50 m est acquise à Villars-sur-Glâne. Fribourg a donc choisi de développer un projet de piscine de 25 m. » Le Conseil général décide de ne pas suivre **J.-N. Gex**.

A l'issue des débats, le budget de fonctionnement est adopté à l'unanimité, soit par 64 voix. Quant au budget des investissements, 61 conseillers généraux l'approuvent et 3 s'abstiennent. Le procès-verbal exhaustif de la séance des 12 et 13 décembre se trouve sur www.ville-fribourg.ch > Conseil général

tivité der Stadt für neue Unternehmen hin. **Vincent Jacquat** (FDP) fragte sich, ob die Steuererhöhung von 2014 gerechtfertigt war. Laut ihm diene sie nur dazu, Reserven anzulegen und die Gemeindeverwaltung zu finanzieren. « In Anbetracht des in den letzten Jahren positiven Zustands der Gemeindefinanzen fordern wir den Gemeinderat auf, die Möglichkeit einer Steuersenkung zu prüfen. » SP-Präsident **Elias Moussa** befürwortete die Entscheidungen der Exekutive. « Unsere Fraktion ist überzeugt, dass die Finanzpolitik des Gemeinderats zu Recht (...) auf die legitimen Erwartungen der Bevölkerung unserer Stadt eingeht, auch wenn dies etwas kostet. » Auch er zeigte sich besorgt über die 2 Millionen Franken, die bei der Sozialhilfe gestrichen wurden.

Nach gründlicher Prüfung nahm der Generalrat eine einzige Änderung am Voranschlag vor: Die 40 000 Franken, die für die Sanierung des Unterdachs des Levant-Schwimmbads vorgesehen waren, wurden den Infrastrukturen des FC Central zugeteilt.

Zwei gekürzte Investitionen

Des Weiteren hatte der Generalrat dem Gemeinderat die Bewilligung zur Investition von 25,4 Millionen in 49 Dossiers (Neuanschaffungen, Studienaufträge, Arbeiten aller Art) zu erteilen. Zwei Beträge wurden nach unten korrigiert: Von den Fr. 580 000.–, die für die Machbarkeitsstudie einer Schule im Schönberg auf dem Gelände der Familiengärten veranschlagt waren, bewilligte der Generalrat lediglich Fr. 110 000.–, « um zu sehen, ob der Standort überzeugt », wie der Präsi-

dent der Baukommission, **Charles de Reyff** (CVP/GLP), argumentierte. Das Projekt, das Gebäude am Chemin du Gottéron 13 in Wohnungen umzubauen, wurde als noch nicht genügend ausgereift beurteilt, um die beantragten Fr. 1 350 000.– zu erhalten; der Generalrat bewilligte nur Fr. 135 000.–. Die Investition von Fr. 1 364 000.– für Studien betreffend ein Schwimmbad auf dem Gelände des ehemaligen Schlachthofs löste eine Debatte aus. **Jean-Noël Gex** (FDP) schlug für seine Fraktion und in seinem eigenen Namen die Rückweisung dieses Punkts aus verschiedenen Gründen vor: zu rasches Vorgehen, ungenügende Garantien und ein negatives Signal für die Fusion, da in Villars-sur-Glâne ein olympisches Schwimmbaden in Planung ist, ein Projekt, das er als Präsident

des Vereins für ein olympisches Schwimmbaden in Grossfribourg unterstützt. Der Gemeinderat verteidigte die Notwendigkeit eines Bads auf Gemeindegebiet. Laut Gemeinderat **Laurent Dietrich** « ist die Subvention für ein 50-Meter-Becken in Villars-sur-Glâne gesichert. So entschied sich Freiburg, ein Projekt für ein 25-Meter-Becken zu entwickeln ». Der Generalrat beschloss, **J.-N. Gex** nicht zu folgen. **Im Anschluss an die Debatte wurde das Betriebsbudget einstimmig, das heisst mit 64 Stimmen, verabschiedet. Das Investitionsbudget wurde von 61 Generalratsmitgliedern bei 3 Enthaltungen bewilligt. Das vollständige Protokoll der Sitzung vom 12. und 13. Dezember findet man auf www.ville-fribourg.ch > Generalrat**

CarteCulture

AVANTAGES Le cinéma, les abonnements de journaux, les concerts, la piscine, avec un rabais de 30% à 70%, c'est ce qu'offre la CarteCulture. Souvent, ces activités sont rapidement mises entre parenthèses quand les budgets sont serrés.

Une maman seule avec trois enfants le confirme: « Je suis enchantée de cette offre qui nous permet, à mes enfants et à moi, de faire des activités que je n'aurais jamais pu envisager. »

Avec la CarteCulture, les personnes dotées de petits moyens peuvent participer à différentes activités de loisirs, seules ou en famille. L'opportunité est ainsi donnée de vivre et de partager de bons moments, de participer à la vie en société et d'échanger. A ce propos, une maman disait: « Cela crée de belles émotions. Les enfants se réjouissent d'aller à la piscine. Le rabais nous permet d'y aller plus régulièrement. » Les adultes, quant à eux, bénéficient d'une entrée gratuite dans certains musées, peuvent assister à des concerts ou à des représentations de théâtre grâce aux remises accordées. Certains journaux proposent également leur abonnement annuel à des prix préférentiels. Le choix est très varié, si bien que chacun peut trouver une animation qui lui plaît, qui attise sa curiosité ou qu'il a envie de découvrir. Son utilisation est simple et discrète.

Peuvent obtenir la CarteCulture toutes les personnes qui bénéficient de la réduction des primes de caisse-maladie, reçoivent les prestations complémentaires, touchent l'aide sociale ou qui ont une saisie de salaire depuis 9 mois. Elles doivent être domiciliées dans les communes de: Avry, Belfaux, Corminboeuf, Courtepin, Guin, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran, Meyriez, Morat, Rossens ou Villars-sur-Glâne.

Les personnes intéressées peuvent obtenir la carte sur www.carteculture.ch/fribourg ou en contactant Caritas Fribourg au 026 321 18 54 ou par courriel à fribourg@carteculture.ch.



Concours Wettbewerb

331



© Klaus-Uwe Gerhardt/pixelio.de

Quel club sportif fribourgeois raconte son histoire et celle de sa discipline dans un musée ouvert en 2012 ?

Réponse jusqu'au 18 février 2017 à Ville de Fribourg, « Concours 1700 », Secrétariat de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch

Welcher Freiburger Sportclub erzählt seine Geschichte und die seiner Sportart in einem Museum, das 2012 eröffnet wurde?

Antwort bis 18. Februar 2017 an Stadt Freiburg «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Rathausplatz 3, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 329

En séance du Conseil communal du lundi 19 décembre 2016, M. le syndic Thierry Steiert a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 329. La réponse à donner était: « **du carton** ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

- 1^{er} prix M. Michel Corbaz**
gagne l'ouvrage *Fribourg au cœur de la ville*, de Vincent Murith, paru aux Editions La Sarine.
- 2^e prix M. Simon Corbaz**
gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.
- 3^e prix M. Adrien Ducrest**
gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.
- 4^e prix M. André Brossard**
gagne une TPF Card d'une valeur de 40 francs.
- 5^e prix M^{me} Josette Rossmann**
gagne un sac en toile créé par FriBag Style et une boîte de chocolats Villars.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.



Rentrée scolaire 2017/2018

Le Service des écoles rappelle le délai d'inscription pour la fréquentation d'une classe enfantine officielle de la Ville, soit le mardi 28 février 2017. L'inscription se fera au Secrétariat des écoles, rue de l'Hôpital 2, bureau N° 206. Tous les parents recevront un courrier à cet effet au début du mois de février.

Les enfants nés entre le 1^{er} août 2012 et le 31 juillet 2013 entreront en 1H (1^{re} année enfantine). L'entrée anticipée n'est plus possible. Les parents désirant retarder l'entrée de leur enfant en 1H pour des raisons particulières sont priés d'adresser une demande écrite jusqu'au 30 avril à M. Marcel Bulliard, inspecteur scolaire, chemin des Mazots 2, 1700 Fribourg. Ce n'est qu'après un entretien réunissant les parents et l'inspecteur que la décision d'accorder ou non un report de scolarité sera prise.

Schulbeginn 2017/2018

Der Schuldienst ruft in Erinnerung, dass die Einschreibefrist für den Besuch eines offiziellen Kindergartens der Stadt am Dienstag, 28. Februar 2017, abläuft. Sämtliche Einschreibungen sind auf dem Sekretariat der Schuldirektion, Spitalgasse 2, Nr. 206, vorzunehmen. Alle betroffenen Eltern werden Anfang Februar angeschrieben.

Alle Kinder, welche zwischen dem 01.08.2012 und dem 31.07.2013 geboren sind, werden das erste Kindergartenjahr besuchen. Es ist nicht mehr möglich, die Kinder vorzeitig einzuschulen. Wenn besondere Umstände es rechtfertigen, können die Eltern den Eintritt ihres Kindes in die obligatorische Schule um ein Jahr aufschieben. Die Eltern sind gebeten, bis zum 30. April eine schriftliche Erklärung an Frau Christa Aebischer, Schulinspektorat für deutschsprachigen obligatorischen Unterricht, Postfach 72, 1712 Tafers, zu senden. Nach einem Gespräch mit den Eltern wird die Schulinspektorin eine Entscheid fällen.

A pied à l'école avec son **podomètre**

PÉDIBUS

Pour susciter la discussion sur le thème de la mobilité, la coordination de Pédibus Fribourg a proposé à des classes d'adopter un podomètre durant deux semaines. A l'issue de l'expérience, les élèves ont raconté leur vécu via des dessins et textes à voir actuellement dans les couloirs de l'ancien Hôpital des Bourgeois.

Aller à pied à l'école tombe sous le sens, mais cela s'apprend aussi. C'est la mission que poursuit le Pédibus, avec le soutien de la Ville de Fribourg. Afin de motiver les enfants, la coordination de cette initiative de l'ATE a imaginé une activité ludique: confier à des classes volontaires deux podomètres, que se partageraient les élèves durant deux semaines. 18 classes de 1H à 8H ont tenté l'expérience. Les enfants ont adopté ces petits compteurs, leur donnant un nom et les emmenant dans leurs péripéties sur le chemin de l'école mais aussi sur leurs trajets vers leurs activités extrascolaires et pendant le week-end. L'aventure a commencé le 23 septembre 2016, à l'occasion de la Journée internationale à pied à l'école (voir 1700n°327) pour se terminer le 7 octobre. Avec leurs mots ou par

des dessins, les enfants ont créé des affiches racontant leurs histoires avec ces appareils. Les œuvres sont à voir jusqu'au 11 mars dans les couloirs de l'ancien Hôpital des Bourgeois.

Comment fonctionne le Pédibus ?

Actuellement, il existe 11 lignes de Pédibus en ville de Fribourg. Il n'est jamais trop tôt ou trop tard pour rejoindre le convoi. Une ligne naît à l'initiative de familles voisines, qui définissent ensemble les arrêts et les horaires, en fonction de leurs besoins. Les intéressés peuvent s'annoncer auprès de la Coordination Pédibus Fribourg au 076 430 05 58 ou fribourg@pedibus.ch. Une séance d'information est d'ailleurs prévue le mardi 7 mars à 20h, à la salle Rossier de l'ancien Hôpital des Bourgeois.





**LIVRAISON
 GRATUITE
 À DOMICILE**

Faire vos courses au centre-ville, puis rentrer chez vous sans être chargé. Vos achats vous seront livrés à domicile gratuitement par un livreur à vélo du service

Cabamobil. Cette action, issue d'un partenariat public-privé, simplifie la vie des consommateurs et permet à des personnes en recherche d'emploi d'acquérir de nouvelles compétences.

Le centre-ville de Fribourg propose de nombreux magasins qui font le bonheur des consommateurs. Si faire du shopping est un bon moment, transporter ses sacs à commissions jusqu'à son domicile est moins agréable. Plus de problème, grâce à Cabamobil. Le principe : des livreurs à vélo vous apportent gratuitement vos achats à domicile. Comme les rues de la ville peuvent être pentues et les sacs lourds, ils se déplacent à vélo électrique. Ils déposent les cabas devant la porte de votre appartement,

même si vous résidez au 4^e étage sans ascenseur !

Pour bénéficier de cette aide, rendez-vous au stand Cabamobil qui se trouve dans la galerie entre Manor et Fribourg Centre, à côté de la FNAC. Le personnel vous accueillera et conviendra avec vous d'une heure de livraison. Il vous suffira ensuite d'être chez vous au moment voulu pour réceptionner vos courses. La Ville de Fribourg a lancé Cabamobil en 2011, en partenariat avec le Service public de l'emploi, Manor et Fribourg Centre. Les collaborateurs de Cabamobil sont des personnes en recherche d'emploi ou des bénéficiaires de l'aide sociale. Ils sont engagés pour des périodes de trois mois ou plus, ce qui leur permet de se réinsérer dans le marché du travail et d'acquérir de nouvelles compétences. En 2015, les livreurs ont effectué 6314 courses, transportant 13511 cabas !

Cabamobil est opérationnel de 9 h 30 à 18 h en semaine (20 h le jeudi) et de 8 h 30 à 16 h le samedi. Livraison dans toute la ville et à Bourguillon. Info 079 392 61 55 ou mobilite@ville-fr.ch.

cabamobil
 Livraison à domicile

Entre Fribourg Centre et Manor

Service **GRATUIT**

Horaires
 Lu-Ma-Me-Ve 9h30 à 18h00
 Je 9h30 à 20h00
 Sa 8h30 à 16h00

Livraison à vélo en Ville de Fribourg

Renseignements
 tél. 079 392 61 55
www.fribourg-centre.com
www.ville-fribourg.ch

Fribourg Centre MANOR[®] LA GALERIE



Un plus pour les sportifs

Bonne nouvelle pour les sportifs : la ville de Fribourg dispose d'un nouveau terrain de sport synthétique depuis l'automne dernier. Situé sur le site du Guintzet, celui-ci appartient aux autorités communales. Bien que des clubs de football et des écoles l'aient adopté depuis quelques mois déjà, il a été inauguré officiellement en décembre dernier.

Il s'agit du premier terrain équipé de ce revêtement appartenant à la Ville de Fribourg. Le Conseil communal démontre ainsi une volonté d'appréhender le sport d'une manière nouvelle. Cette surface présente des avantages certains : elle supporte des charges d'entraînement plus conséquentes, le gazon naturel ne devant pas être utilisé plus de 15 à 18 heures par semaine. Par ailleurs, l'hiver et la neige ne rendent pas le synthétique impraticable : il peut être foulé par tous les temps et peut être déneigé facilement. Cette infrastructure rend déjà service à plusieurs équipes de la ville et de la région, ainsi qu'à leurs mouvements juniors : 200 footballeurs en herbe, sur les quelque 600 que compte Fribourg, s'y entraînent.

Le nouveau terrain synthétique de la Ville, situé au Guintzet, est déjà bien utilisé.
 © Ville de Fribourg / VB



Résultats de l'enquête sur l'accueil extrafamilial

FAMILLE – ENFANCE

La Ville de Fribourg publie les conclusions de sa deuxième enquête sur les besoins des familles en places d'accueil extrafamilial de jour. Elle constate un manque de 89 places dans le secteur préscolaire et de 80 places pour l'accueil extrascolaire. Des agrandissements et de nouveaux engagements devraient permettre d'améliorer la situation.

La Ville de Fribourg a procédé à sa deuxième enquête sur les besoins des familles en places d'accueil extrafamilial de jour, après 2012, conformément aux exigences de la Loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial (LStE). Cette enquête englobe également l'accueil familial de jour.

Situation en passe d'être améliorée

La Ville de Fribourg met tout en œuvre pour couvrir l'essentiel des besoins de la population concernant l'accueil extrafamilial de jour. Elle continuera ses efforts en fonction de l'évolution des besoins. A la lecture des résultats de l'enquête, la Ville et le Service cantonal de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), instigateur du formulaire d'enquête, constatent un manque de 89 places d'accueil pour le secteur préscolaire. 161 enfants, dont 72 à naître, sont inscrits sur la

liste d'attente centralisée (LAC) des crèches subventionnées de la Ville (état au 30.09.16).

Les moyens mis à disposition et les développements envisagés devraient répondre en grande partie aux besoins des familles d'ici fin 2018. L'agrandissement ou la transformation des crèches Pérollino et Providence, prévues cette année, permettront d'augmenter les possibilités d'accueil de 23 nouvelles places (11 à Pérollino, 12 à Providence). Un projet est en cours d'élaboration et concerne la crèche de l'Arche des enfants; cet agrandissement devrait permettre la création de 13 nouvelles places. Il faut rappeler qu'une place permet d'accueillir, en moyenne, 2,5 enfants puisque la plupart n'utilisent les structures d'accueil que quelques jours par semaine.

D'autres opportunités ou projets seront examinés et soutenus par la Ville en fonction des besoins et des

possibilités financières. Un effort financier supplémentaire en faveur de l'AAFJ devrait aussi permettre d'augmenter d'environ dix places sa capacité. A signaler que des places d'accueil sont encore disponibles dans les crèches subventionnées de la Ville pour les enfants âgés de 2 à 4 ans. Concernant le secteur extrascolaire, le manque est évalué à 80 places. Les agrandissements effectués (Vignettaz, Jura, Schoenberg) ou en cours (Werkhof) devraient permettre de proposer une offre plus étendue à la population. Ce développement doit encore s'accompagner de l'engagement conséquent de personnel supplémentaire. 6,4 équivalents plein-temps supplémentaires ont été inscrits dans le budget 2017. Lors de la construction de nouveaux pavillons sur le site de l'école de la Vignettaz, le développement des possibilités d'accueil dans ce quartier sera réexaminé.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

7026 questionnaires ont été envoyés aux parents d'enfants âgés de 0 à 12 ans de la commune. **1017** questionnaires ont été retournés, soit un taux de réponse de **14,47%**, plus bas qu'en 2012 (37%). Il faut tout de même signaler qu'un questionnaire par enfant a été transmis et les parents ne devaient en retourner qu'un seul par famille. Le taux de participation effectif est estimé à **23,74%**. Les réponses concernaient **847** enfants en âge préscolaire et **824** en âge scolaire. Familles utilisant l'accueil extrafamilial préscolaire: **475**. Familles satisfaites ou plutôt satisfaites: **77,9%**. Familles ayant besoin d'offres supplémentaires: **18,29%**

Parmi les principales raisons invoquées par les familles non satisfaites ou peu satisfaites, certaines déplorent avoir dû placer leurs enfants loin du domicile familial, ou regrettent un manque de souplesse des horaires. En revanche, la qualité de l'accueil n'est pas remise en question.

Familles ayant besoin d'un accueil extrascolaire: **204**, couples: **891**, familles monoparentales: **114**, autres situations: **12**, familles ayant besoin d'une offre durant les vacances scolaires: **154**, soit **15,17%**. Critères jugés les plus importants pour le choix d'une structure d'accueil: Alimentation équilibrée: **929** réponses «important» à «très important» Activités en plein air: **905** Qualification du personnel: **900** Horaires d'ouverture: **900**



Le quotidien dans un accueil extrascolaire (AES) de la Ville de Fribourg. Ici, celui de la Vignettaz. © Ville de Fribourg/V.B.



© Bourgeoisie de la Ville

Abattage et **reboisement** d'arbres et d'arbustes

LA FORÊT EN VILLE

La Ville de Fribourg a amorcé l'abattage de dizaines d'arbres malades, morts, dépérissant ou dangereux. De nouveaux arbres seront ensuite replantés. De son côté, la Bourgeoisie va faire de même au Palatinat, reboisant des zones où le chantier du pont de la Poya avait nécessité des coupes.

La forêt, c'est joli mais il faut l'entretenir. C'est pourquoi des travaux d'abattage d'arbres ont été amorcés en ville sur plusieurs sites. La majorité de ces espèces sont malades, engendrant un risque pour la sécurité. Que l'on se rassure, un reboisement est prévu en parallèle.

Des arbres malades devenus dangereux

La chalarose a contaminé 27 frênes sur le territoire communal (voir photo). Les autorités communales se sont donc résolues à les abattre. Cette maladie fongique est provoquée par le *chalara fraxinea*, contre lequel il n'existe aucun traitement. Communément appelée « flétrissement du chêne », cette infection a été identifiée pour la première fois en 1990, en Pologne et en Lituanie. Sa première apparition au nord de la Suisse a été observée en 2008. Depuis, le champignon a progressé de manière spectaculaire. La chala-

rose provoque le dessèchement des arbres touchés, ce qui entraîne un risque de chute de branches sèches. Le chemin de la Motta est particulièrement concerné, puisque 14 frênes y seront abattus. D'autres essences devront également disparaître car elles dépérissent, sont dangereuses, malades ou déjà mortes. Quatre robiniers et un saule seront, par exemple, abattus au chemin de la Motta pour des raisons de stabilité, afin d'assainir les rives de la Sarine.

58 nouveaux habitants

Au début du mois de janvier, c'est au Grabensaal que les collaborateurs communaux ont débuté leur travail. Le chemin de la Motta et Montrevers suivront. Pour compenser ces disparitions, 58 nouveaux feuillus seront replantés, notamment dans ces trois secteurs où la coupe sera importante. Ainsi, Montrevers accueillera deux nouveaux merisiers, le Grabensaal dix aulnes et dix

érables champêtres, le chemin de la Motta dix aulnes, dix érables champêtres ainsi que vingt buissons indigènes. D'autres espèces iront peupler la route du Jura (un bouleau), les Grand-Places (trois érables, trois merisiers indigènes et 25 buissons indigènes), le chemin des Primevères (cinq érables planes), la route de Grandfey (un tilleul platyphyllos), le cimetière de Saint-Léonard (un hêtre et un chêne), ainsi que le parc Sainte-Agnès (deux pins sylvestres).

Replanter après le chantier du pont de la Poya

De son côté, la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg a été mandatée par le Service cantonal des ponts et chaussées pour entreprendre l'abattage ainsi que le reboisement d'arbres et d'arbustes sur une surface d'environ 6000 m² au Palatinat. Cette mesure fait partie du projet H182 Poya : il s'agit d'un reboisement de compensation de la surface de forêt utilisée

par le pont de la Poya et ses infrastructures lors de sa construction. En effet, une partie de ces arbres a été abimée par le chantier, notamment pour permettre le passage des grues. De plus, la majorité de ces arbres sont atteints de chalarose. Au chemin du Palatinat, quelques arbres seront abattus en bordure de route afin de permettre la future reconstitution de l'allée de tilleuls et la création de points de vue. Le chantier démarrera en février. Le reboisement suivra à la fin mars.

Plus d'informations sur le flétrissement du frêne :
www.wsl.ch/dienstleistungen/publikationen/schriftenreihen/merkblatt/15793_FR
Infos et questions au sujet du reboisement suite au chantier de la Poya : Bourgeoisie de Fribourg, M. Pierre-Henri Pauchard, forestier de triage, 079 206 56 20.



Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote. Le **12 février 2017**, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur les objets suivants:

VOTATION FÉDÉRALE

1. **Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération?**
2. **Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération?**
3. **Acceptez-vous la loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III)?**

Celui ou celle qui désire exercer personnellement son droit de vote se présente au bureau de vote durant les heures d'ouverture, muni/e de son certificat de capacité civique (feuille de couleur blanche au format A5).

OÙ ?	QUAND ?
Le bureau de vote de la Ville est situé dans le quartier du Bourg, à la rue des Chanoines 1, ancienne Maison de Justice	Le bureau de vote est ouvert aux électeurs: le samedi de 10h à 12h le dimanche de 10h à 12h

VOTE ANTICIPÉ:

PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LE DP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- a) **Par correspondance:** l'enveloppe-réponse fermée, **sans être affranchie**, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.
- b) **Par dépôt:** l'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition dans la **Maison de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3** (ouverture du lundi au vendredi, 8h - 11h30, 14h - 17h) ou dans la boîte aux lettres de la Maison de Ville au plus tard jusqu'au dimanche du scrutin, **une heure avant l'ouverture du local de vote, soit jusqu'à 9h**. Les enveloppes-réponses déposées après 9h ne seront pas prises en considération.
 - Le bulletin de vote doit être introduit dans l'enveloppe qui correspond à la votation en cause – format C5.
 - L'enveloppe de vote (format C5) doit être placée dans l'enveloppe-réponse.
 - **Le certificat de capacité (feuille blanche au format A5) doit être signé dans la case prévue à cet effet. Sans signature, le vote sera considéré comme nul.**
 - Le certificat de capacité signé doit être inséré dans l'enveloppe-réponse, de manière à ce que la signature et l'adresse du bureau de vote apparaissent dans la fenêtre de l'enveloppe-réponse.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la consultation.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP:

le mardi qui précède le jour du scrutin, à 12h.

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LE DP:

dimanche, à 12h.

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung. Die Vorlagen der Volksabstimmung vom **12. Februar 2017** werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

1. **Wollen Sie den Bundesbeschluss vom 30. September 2016 über die erleichterte Einbürgerung von Personen der dritten Ausländergeneration annehmen?**
2. **Wollen Sie den Bundesbeschluss vom 30. September 2016 über die Schaffung eines Fonds für die Nationalstrassen und den Agglomerationsverkehr annehmen?**
3. **Wollen Sie das Bundesgesetz vom 17. Juni 2016 über steuerliche Massnahmen zur Stärkung der Wettbewerbsfähigkeit des Unternehmensstandorts Schweiz (Unternehmenssteuerreformgesetz III) annehmen?**

Wer sein Stimmrecht persönlich ausüben will, sucht das Wahllokal während den Öffnungszeiten auf und nimmt den Stimmrechtsausweis (weisses Blatt im Format A5) mit.

WO ?	WANN ?
Das Wahlbüro der Stadt im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude)	Das Lokal ist für Stimmberechtigte geöffnet: Samstag 10.00 – 12.00 Sonntag 10.00 – 12.00

VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER ABGABE BEI DER GEMEINDE

In Anwendung von Art. 18 des PRG kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- a) **Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene, doch **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft.
- b) **Stimmabgabe bei der Gemeinde:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17.00 Uhr beim **Stadthaus, Rathausplatz 3**, abgegeben werden (offen von Montag bis Freitag, 8.00 bis 11.30 Uhr, 14.00 bis 17.00 Uhr). **Ab Freitag 17.00 bis spätestens am Sonntag um 9.00 Uhr** kann das verschlossene Antwortcouvert in den Briefkasten des Stadthauses gelegt werden. Antwortcouverts, die am Sonntag nach 9 Uhr in den Briefkasten gelegt werden, können nicht mehr berücksichtigt werden.
 - Der Stimmzettel muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung gelegt werden (Stimmcouvert, Format C5).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Format C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden.
 - **Der Stimmrechtsausweis (weisses Blatt im Format A5) muss an der vorgesehenen Stelle unterschrieben werden. Ohne Unterschrift ist die Stimmabgabe ungültig.**
 - Der unterschriebene Stimmrechtsausweis ist so ins Antwortcouvert zu legen, dass die Unterschrift und die Adresse des Wahlbüros im Fenster des Antwortcouverts ersichtlich sind.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft. Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 bis StGB.

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR:

am Dienstag vor dem Urnengang, um 12.00 Uhr.

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG:

am Sonntag, um 12.00 Uhr.

Billard-Club Fribourg: Erfolg und Innovation

Das erfolgreichste Jahr der jüngeren Vereinsgeschichte des Billard-Club Fribourg (BCF) war definitiv 2016. Mit Siegen an Schweizer Meisterschaftsfinals holten sich drei BCF-Mitglieder Gold und Meistertitel: Christian Chavaillaz (Freipartie LR2), Kuno Ammann (Carambole Open) und Frédéric Saby (3-Band LNB). Diese Leistungen wurden durch weitere Finalteilnahmen und Medaillengewinne abgerundet. Hatte der BCF bisher nur das französische Billard (Carambole) gepflegt, entschied sich der Vorstand Anfang 2016 in einem mutigen Schritt, mit dem Kauf eines neuen Billardtisches das Billard-Angebot

auf die Königsdisziplin «Snooker» auszuweiten. Snooker wird auf einer gigantischen Tischfläche von 3,6 x 1,8 m gespielt. Dabei gilt es in einer teils festgelegten Reihenfolge 15 rote und 6 verschiedenfarbige Kugeln in den 6 Taschen des Tisches zu versenken. Die dabei erzielten Punkte legen den Sieger fest. Darum öffnet der BCF sein Lokal am Samstagnachmittag, dem 4. Februar, von 14 bis 18 Uhr dem Publikum (Petites-Rames 22, Untergeschoss der Kunsthalle Fri-Art). Weiterhin erteilt der BCF an jedem ersten Dienstag des Monats von 19 bis 21 Uhr eine Gratis-Einführung ins Carambole oder Snooker-Billard. Infos: www.billard-club-fribourg.ch

Le Billard-Club Fribourg: réussite et innovation

La meilleure année dans l'histoire récente du Billard-Club Fribourg (BCF) fut définitivement 2016. Trois compétiteurs du BCF sont ressortis médaillés d'or et ont été sacrés champions suisses lors de finales de championnat suisse: Christian Chavaillaz (jeu libre LR2), Kuno Ammann (Carambole Open) et Frédéric Saby (3 bandes LNB). Ces succès ont été complétés par d'autres médailles lors de finales de ce championnat. Auparavant, seul le billard français (carambole) était pratiqué au BCF. Le comité a décidé, début 2016, de faire une acquisition audacieuse, celle d'une nouvelle table de billard

snooker. Considéré comme la discipline reine du billard, le snooker se joue sur une très grande table de 3,6 x 1,8 m. Quinze billes rouges sont à propulser en alternance avec six billes de couleur dans les six poches de la table. Le plus grand nombre de points marqués détermine le gagnant. Le BCF ouvrira ses locaux au public à l'occasion d'une journée portes ouvertes le samedi 4 février de 14h à 18h (Petites-Rames 22, rez inférieur de Fri-Art). Le BCF organise, par ailleurs, une initiation gratuite au billard carambole et au snooker chaque premier mardi du mois de 19h à 21h. Infos: www.billard-club-fribourg.ch

Roger ZÜHLKE, caissier BCF



Snooker (links oben) trifft im Billard-Club Fribourg auf Carambole (rechts unten).

Rencontre entre le snooker (en haut à gauche) et le carambole (en bas à droite) au Billard-Club Fribourg.

Un **peigne**, mais quel peigne !

Les démêloirs, peignes fins, plats, cintrés ou à chignon étaient des accessoires de toilette très prisés par les Egyptiens, Grecs et Romains. Se coiffer n'est rien d'autre que se parer la tête. A décor simple ou élaboré, il est le plus souvent fabriqué en bronze, corne, buis ou ivoire. Mais à quoi cet outil sert-il au Moyen Age ? Et pourquoi la sainte Verena de Zurzach le tient-elle entre ses mains ? Magdalena Depowska, historienne de l'art et archéologue, vous invite à la prochaine «**Découverte du mardi**», le **14 février 2017 à 18h30 au Musée d'art et d'histoire**, pour vous présenter un objet inouï faisant partie de la vie quotidienne au Moyen Age: un peigne en buis, daté du sXV^e siècle (en français).

Les Salons de **Modeste** 2017

Chaque année depuis 1995, les Salons de Modeste mêlent curiosité et convivialité. En 2017, ils se dérouleront au soir du vendredi 24 février, le jour de la Saint-Modeste, justement !

Ce soir-là, dès 19h, chacune et chacun pourra se rendre dans l'un des salons ouverts par des particuliers selon un critère de répartition et une liste d'adresses dévoilés le jour même par les médias. Qui sonnera à la porte ? Qui l'ouvrira ? Ce sera là l'un des mystères d'une soirée offerte aux rencontres de hasard. Après les réunions dans les salons, une fête rassemblera tous les participants en deuxième partie de soirée dans un lieu tenu secret jusqu'au dernier moment.



Si l'idée d'ouvrir un salon vous séduit, merci de contacter salonsdemodeste@gmail.com ou 079 311 91 25 jusqu'au vendredi 27 janvier.

A la bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau
026 351 71 44
www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch

Horaires

Lundi, mardi et vendredi: 14h – 18h
Mercredi: 10h – 18h
Jeudi: 14h – 20h
Samedi: 9h – 12h

Né pour lire

En collaboration avec l'Education Familiale, la Bibliothèque de la Ville et la Deutsche Bibliothek de Fribourg organisent l'activité Né pour lire en français et en allemand le 2^e samedi du mois de 9h à 10h30. Gratuit, bienvenue à tous les parents et leurs enfants!

En français: 11 février, 11 mars et 8 avril 2017 à la Bibliothèque de la Ville.

Contes pour les enfants

Vendredi 17 février 2017 à 16h30 avec la conteuse Caroline. Pour tous dès 4 ans. Dates suivantes: 17 mars, 28 avril.

Rencontre avec des écrivains

Mercredi 8 février à 18h30: rencontre avec Jean-Marie Rouart, écrivain et académicien, sur le thème du roman d'amour dans l'histoire. Ses dernières publications: *Une jeunesse perdue* et *Les romans d'amour et le pouvoir*.

Rencontres au programme

- › jeudi 30 mars avec Catherine Clément
- › mercredi 26 avril avec Anna-Lina Corda
- › lundi 1^{er} mai avec Marie Laberge
- › mercredi 31 mai avec Colette Fellous

Organisation

Alliance Française de Fribourg. Entrée pour les non-membres Fr. 10.–.

Prolongez la durée de prêt, réservez un document, consultez le catalogue en ligne www.bibliothequefribourg.ch

In der Bibliothek

DEUTSCHE BIBLIOTHEK FREIBURG

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
Eingang B (mit Treppe)
oder C (rollstuhlgängig)
026 322 47 22
deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten

Montag: geschlossen
Dienstag, Freitag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 20 Uhr
Samstag: 9 bis 12 Uhr

Buchstart

In Zusammenarbeit mit der Familienbegleitung organisieren die Deutsche Bibliothek Freiburg und die Bibliothèque de la Ville jeden 2. Samstag im Monat von 9.00 bis 10.30 Uhr abwechselungsweise auf Deutsch und auf Französisch einen Buchstart in der Bibliothek. Das Angebot ist gratis, alle Eltern und Kinder sind herzlich willkommen!

Auf Deutsch: 14. Januar und 11. März 2017 in der Deutschen Bibliothek.

Märchenstunde

Freitag, 3. Februar
Freitag, 10. März
Freitag, 7. April
Jeweils von 17 bis 18 Uhr



Muser au musée

MUSÉE DE LA MACHINE À COUDRE ET DES OBJETS INSOLITES

Derrière la porte du n° 58 de la Grand-Rue se cache un musée ingénieux et merveilleux de machines à coudre et d'objets originaux. La collection, constituée par le quincaillier de Fribourg Edouard Wassmer, prouve qu'on se débrouillait bien sans électricité. Visite avec Marc Wassmer, le fils d'Edouard, qui a repris les rênes de l'institution.

L'évocation de la quincaillerie Wassmer rappellera des souvenirs à bien des Fribourgeois! Cette échoppe acquit, dans les années 1890, une concession l'autorisant à vendre des machines à coudre. Lorsqu'un client souhaitait acheter une nouvelle machine, le quincaillier reprenait l'ancienne, ayant ainsi une réserve de pièces détachées.

Il y a une trentaine d'années, constatant sa précieuse collection de machines à coudre, Edouard Wassmer eut l'idée de créer un musée. Il installa celui-ci à la Grand-Rue 25 d'abord, puis à Givisiez, dans un espace de la quincaillerie, pour revenir à la Grand-Rue, au n° 58, propriété de la famille Wassmer, où il se trouve toujours. Les machines et les objets insolites étaient exposés dans les caves, puisque le parterre du bâtiment était occupé par le Service communal de la police locale. Quand celui-ci prit ses quartiers quelques maisons plus loin, E. Wassmer put étendre son musée au rez-de-chaussée. Cet agrandissement n'était pas un luxe car la collection s'était enrichie. Les objets insolites

proviennent des pièces vendues au magasin Wassmer ou chinées par le fondateur du musée.

Montrer l'ingéniosité

Au « musée Wassmer », on peut voir des objets aussi étranges qu'ingénieux. Les premiers « suce-poussière », ou aspirateurs, dont certains modèles étaient un véritable travail d'équipe : une première personne actionnait le soufflet en montant et descendant d'un « stepper » (oui, comme dans les fitness!), pendant qu'une autre allait à la recherche de la poussière avec le balai. Quand les jambes fatiguaient, on pouvait faire marcher la machine à l'aide d'un manche en bois, mû à la force des bras. Autre objet malin, une machine permettait de tricoter les bas de laine rien qu'en tournant une manivelle. « C'était relativement simple mais il fallait y penser! » commente Marc Wassmer. Tout autant astucieux, un nécessaire de voyage combinait petit fer à repasser, chauffe-eau, pour le rasage, et fer à friser.

Les objets exposés datent de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à

nos jours. Beaucoup ont pour point commun de fonctionner sans électricité. Leurs concepteurs ont ainsi dû faire preuve d'ingéniosité. Cette virtuosité est toujours d'actualité, selon Marc Wassmer : « De nos jours, on se pose des questions sur l'énergie. Si on regardait dans le passé, on trouverait de nouvelles pistes pour se passer de l'électricité. »

Présenter ces objets leur confère une nouvelle valeur, « ils reprennent vie par des explications et démonstrations », remarque M. Wassmer. « Mon père disait que derrière chaque objet, il y a une personne qui a chargé l'outil d'une émotion en l'utilisant durant des années. » E. Wassmer menait les visites du musée tant en français, allemand, suisse allemand qu'en anglais, « il était 'pico bello', d'un chic irréprochable, et bien sûr amusant. Il a habité 20 ans au château de Belfaux, certains villageois le voyaient parfois depuis la route travaillant torse nu dans son grand jardin, il aimait la nature, les gens et comme tout bon Fribourgeois, il aimait chanter... oui la vie est belle... »

Inscrire le musée dans la durée

E. Wassmer avait investi beaucoup d'énergie dans son musée. Depuis le décès de son père en 2013, Marc Wassmer a repris le flambeau et s'occupe des visites, de la promotion, de l'entretien, de la documentation... « Mon père se souciait de la pérennité de sa collection. Nous avons la chance de posséder les locaux et comme nous n'ouvrons que sur demande, nous n'enclenchons l'électricité que lorsque c'est nécessaire. Nous avons peu de frais. (...) Mon père voyait après moi !

Il s'était renseigné pour monter une fondation mais ça ne s'est pas fait. Il a essayé de vendre la collection aux autorités communales, sans succès là non plus. Il avait beaucoup d'idées, c'était un bel homme dans un beau musée! Pour les personnes qui l'ont connu, il portait toujours le « nœud pap' ». »

MUSÉE SUISSE DE LA MACHINE À COUDRE ET DES OBJETS INSOLITES

Ouvert sur demande, visites guidées uniquement (démonstrations). Renseignements et réservations au 026 475 24 33 ou sur le site www.museewassmer.com

Les bidules de Jules

En 2012, les frères Sam et Fred Guillaume se sont inspirés de la collection pour créer la série de vidéos *Les bidules de Jules*. A retrouver sur www.cine3d.ch ou www.rtspro.ch

CONCOURS

A gagner 5 billets d'entrée à la Nuit des musées 2017 (20 mai) en répondant aux questions sur le site www.museewassmer.com

Quel est le lien entre la Nuit des musées 2017 et Edouard Wassmer ?

- A Les fers à repasser
- B Le nœud papillon
- C L'outillage des artisans d'autrefois

Tirage au sort et réponse sur www.museewassmer.com après la publication du programme 2017 de la Nuit des musées.



Mémento

CONCERTS

Concert ADMA

- Jean Rondeau et Thomas Dunford, di 29 janvier, 17h, Musée d'art et d'histoire
- Les Plaisirs du Parnasse – David Plantier, di 12 février, 17h, église des Capucins

Oriscus et Ardeo

chant grégorien, di 29 janvier, 17h, église Saint-Maurice

Vêpres d'orgue

di 5 février, 18h30, église des Cordeliers

Chœur Arsiv avec l'Orchestre de chambre fribourgeois

œuvres de Haydn et Theo Flury, sa 11 février, 20h, église Saint-Michel

Chœur symphonique de Fribourg: Misa Tango dansée

sa 11 février, 20h, Aula magna de l'Université

Eclatsconcerts

Ufuk et Bahar Dördüncü, piano, sa 11 février, 20h, Musée d'art et d'histoire

International piano series

Nikolai Demidenko, sa 18 février, 19h30, Aula de l'Université

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

Rapunzel

Märchenspiel ab 4 Jahre, Freitag, 27. Januar, 19 Uhr

Meguri

danse, ma 31 janvier, 20h

Ein Volksfeind

Freitag, 3. Februar, 19.30 Uhr

Fleur de cactus

sa 4 février, 20h, di 5 février, 17h

Quatuor Sine Nomine

ma 7 février, 20h

La Concordia

sa 11 février, 20h, di 12 février, 16h

Casse-Noisette

ve 17, sa 18 février, 20h

NUITHONIE

Rue du Centre 7 – Villars-sur-Glâne

Néons & Vacuum

danse, du je 26 au sa 28 janvier, 20h

Monsieur Kipu

tout public, jusqu'au 29 janvier, ve 20h, sa 11h et 17h, di 11h et 15h

Midi théâtre: Lettre à Elise

je 9 février 12h15

Tokaïdo

du je 9 au sa 11 février, 20h

Turn out

Cie Fabienne Berger – Hubeskyla – Anyma, sa 11 février, 20h

L'auberge & Aux eaux de Loèche

lecture, me 15 février, 19h30

L'heure et la seconde

ve 17, sa 18 février, 20h

Turbolino

tout public, dès 7 ans, sa 18, di 19 février, 11h

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

Dany Jazz Quartett

Samstag, 4. Februar, 20.15 Uhr
Bank, Banker, Bankrott
Freitag, 17. Februar, 20.30 Uhr

THÉÂTRE DES OSSES

Place des Osses 1 – Givisiez

Le Moche

de M. von Mayenburg, du je 16 au di 26 février, je 19h30, ve, sa 20h, di 17h

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

La Compagnie du Carreau fête ses 30 ans

du 26 au 28 janvier, 20h30

Jenny Lorant: Tournée «Femme»

ve 10 février, 20h30

Noisette ou le petit roi de la forêt

tout public, di 19 février, 10h30 et 15h

THÉÂTRE

Cassé

de R. de Vos, je 26, ve 27 janvier, 20h, institut Philanthropos (chemin de la Fenettaz, Bourguillon)

La Conversion de Don Juan

de F. Hadjadj, ve 27, sa 28 janvier, 20h, institut Philanthropos

Les cercueils de zinc

de S. Alexeïevitch, sa 28, di 29 janvier, 14h-18h (avec entracte), institut Philanthropos

Super elle

di 19 février, 17h (goûter à 16h), Théâtre Crapouille, Centre de loisirs du Schoenberg

Nikkâraa et Tikkâtoo

dès 5 ans, sa 11 février 17h, di 12 février 15h, organisé par le Théâtre des Marionnettes au Théâtre de la Cité (Grandes-Rames 36)

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

Chocolat Show: Enchantés

di 29 janvier, 10h: brunch, 11h: spectacle

Silent Party

sa 4 février, 20h

Choréoké

ve 10 février, 22h

Gringo Star + Charles is in the Kitchen

ve 17 février, 21h

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

Jay-Jay Johanson

me 8 février, 20h30

Nick Waterhouse

ve 3 février, 21h

Plants and Animals

di 12 février, 20h

Duplex I et II

ve 17, sa 18 février, 22h

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

Lunch concerts

ve, 12h15

- 27 janvier: œuvres de Grieg au violon et au piano
- 3 février: pièces de Chostakovitch et Prokofiev au violon et piano
- 10 février: musiques de la nature et de l'amour au chant et piano

- 17 février: œuvre de Brahms au violon, cor et piano

Jeunesses musicales de Fribourg

réцитal de cor, di 29 janvier, 17h
réцитal de violoncelle, di 19 février, 19h

Ateliers beatbox

avec Arthur Henry

di 12 février, 10h30-12h (10-18 ans), 13h-14h30 (jeunes dès 14 ans et adultes), jeunes: 15.–, adultes 25.–, inscriptions et infos: info@musicaviva-fribourg.ch ou 079 670 07 63

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

Doctor B's Groove Cabinet

sa 28 janvier, 21h

Tigana Santana

ve 3 février, 20h30

Ani & the Flowers

sa 4 février, 16h

David Murray & Aki Takase

ve 10 février, 20h30

Marey

sa 11 février, 20h30

Suisse Diagonales Jazz

- Raphael Walser GangArt, ve 17 février, 20h30
- Marena Whitcher's Shady Midnight Orchestra, sa 18 février, 20h30

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

Strico'thé avec Frauenverein

je 26 janvier, 13h45

Je dis non avec confiance

je 26 janvier, 18h30, sur inscription

Konversation auf Deutsch

ve 27 janvier, 13h45

Midi ensemble

ma 31 janvier, 11h30

Genre et cris: lisons, parlons-en

ma 31 janvier, 19h15, Ancienne Gare

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Méditation guidée

je 26 janvier, 2, 16 février, 20h

Témoins d'hier et d'aujourd'hui

- *Le fils rompu* de C. Petitat-Robet, lecture et échange, me 1^{er} février, dès 18 h
- *Mon père, je vous pardonne : survivre à une enfance brisée*, de D. Pittet et M. Repond, je 16 février, dès 19 h 30 : dédicaces, 20 h : table ronde

Femmes en contact

rencontre et échange grâce à un groupe de femmes chrétiennes, je 2 février, 14 h

Méditation

Donnerstag, 9. Februar, 19.15 Uhr

Se relever d'un deuil

lu 13 février, 15 h 30-17 h 30 ou 19 h 30-21 h 30

Tanz als Meditation

Mittwoch, 15. Februar, 19.30 Uhr, Einschreibung erwünscht

Lieder des Herzens

Samstag, 18. Februar, 9.30 Uhr, Einschreibung erwünscht

CAS – REPER

Cinéma merveilleux

programmation par et pour les enfants, me 25 janvier, 15 février, 14 h-16 h, infos au CAS du Schoenberg (026 481 22 95)

Karaoke

ve 27 janvier, dès 20 h, infos au CAS du Jura (026 466 32 08)

Visite au Papiliorama

sa 28 janvier, 13 h 30-18 h, places limitées, coût : Fr. 5.–, infos et inscriptions au CAS du Schoenberg

Préparation de la disco du 24 février

pour les jeunes de la 3^H à la 8^H, ve 3, 10 et 17 février, 16 h-18 h 30, infos au CAS de la Basse-Ville (026 321 55 91)

Sortie à la patinoire

me 8 février, 14 h-18 h, infos et inscriptions au CAS du Jura

CINÉMA

Opera Passion

projection en direct de prestations au Royal Opera House de Londres

- *Il Trovatore*, opéra de Verdi interprété par The Royal Opera, ma 31 janvier, 20 h
- *Wolf Works*, ballet interprété par The Royal Ballet, me 8 février, 20 h

The chinese lives of Uli Sigg

de M. Schindhelm, di 5 février, 18 h (cinéplus)

Enas Allos Kosmos

de C. Papakaliatis, di 12 février, 11 h (cinébrunch)

La La Land

de D. Chazelle, lu 13 février, 14 h 15 (cinedolcevita)

EXPOSITION

Fribourg bâti

ve 16 h-19 h et sa 9 h-12 h, place des Ormeaux 1

Au cœur de la joie, le bonheur

jusqu'au 27 janvier, Galerie Oshoun (rue de Lausanne 38)

SUCS

jusqu'au 28 janvier, WallRiss (Varis 10-12)

Chimères

ensemble ferrotypes atypiques d'Oliver Jeannin, jusqu'au 29 janvier, galerie MEOVCOcom (rue Pierre-Aeby 5)

Chiroptera

jusqu'au 29 janvier, Musée d'histoire naturelle

Peter Schuyff

dès le 2 février, Fri Art

Marco Pittori:

Un vaste quelque chose jusqu'au 5 février, Musée Gutenberg. Journée portes ouvertes du musée : di 5 février, 10 h-17 h

Pius Binz: Impression sur linoléum

jusqu'au 5 février, Musée Gutenberg

Alexandre Loye – Marcel Miracle – Anne Vonlanthen

jusqu'au 25 février, Atelier-Galerie J.-J. Hofstetter

L'âne, la foule et son idole:

La Saint-Nicolas dans l'objectif des photographes

jusqu'au 25 février, BCU. Visite guidée : me 8 février, 18 h 30

Le monde enchanté de Robert et Rosemarie Jakober

jusqu'au 30 avril, Musée de la marionnette

Samuel Rey: Aquarelles

jusqu'au 5 mai, Résidence bourgeoise Les Bonnesfontaines

Nos sœurs aînées – une leçon de vie

jusqu'au 24 juin, Institut Sainte-Ursule (rue de Lausanne 92)

Loup – De retour parmi nous – Wolf – Wieder unter uns

jusqu'au 20 août, Musée d'histoire naturelle

CONFÉRENCES

La haine du monde: totalitarismes et postmodernité

avec C. Delsol, philosophe, je 2 février, 20 h, salle paroissiale de Saint-Pierre (av. Jean-Gambach)

Quelle biodiversité se cache dans nos prés?

sa 4 février, 16 h, Jardin botanique

Café scientifique: Sorciers, sorcières, qui êtes-vous?

me 15 février, 18 h, Nouveau Monde

Forum d'architecture

ma 21 février, 18 h 30, Nouveau Monde

Islam – Knowledge – Power

colloque du Centre suisse islam et société, 22-23 février, Université, Pérolles 2. Infos et inscriptions : www.unifr.ch/szig

DIVERS

Vein'art

atelier créatif dès 6 ans – Kreativ-atelier ab 6 Jahren, me, 14 h, Musée d'art et d'histoire ou Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle (en alternance). Sur inscription

Bricolage pour les enfants – Basteln für Kinder

dès 6 ans (4 ans si accompagné), me hors vacances scolaires, 14 h, Musée d'histoire naturelle. Sur inscription

Café parents – enfants / Eltern Kinder Kaffee avec l'Education familiale

- je, 9 h, chaque premier sa du mois, 9 h, Fribourg Centre, restaurant COOP
- me, 9 h, Espacefemmes

Lumières dans la ville de Fribourg:

Le gaz urbain

balade guidée sur le thème de l'histoire, du développement de l'éclairage urbain des XIX^e et XX^e siècles et de l'ancienne usine à gaz de la ville, ve 3 février, 18 h 30, 25.–/pers. Inscriptions obligatoires : 079 715 96 12 ou www.asgip.ch

Fribourg vit!

animation visant à soutenir ou à maintenir la santé et le bien-être, dans la veine du film *Demain*, suivie d'un goûter canadien, sa 11 février, Grand-Places

Les Loups-Garous de Thiercelieux

soirée-jeu dans le cadre de l'exposition *Loup – Wolf*, ma 14 février, 20 h, Musée d'histoire naturelle

Relation adultes – enfants: quels besoins et quels rôles aujourd'hui?

cycle de 4 ateliers pour les parents d'enfants de 0 à 7 ans et les professionnels, initié par l'Education familiale, je, 16 février, 16 mars, 27 avril, 18 mai, 19 h 30-22 h, CO de Pérolles. Inscriptions jusqu'au 6 février, 026 321 48 70 ou contact@educationfamiliale.ch

Contes pour enfants

ve 17 février, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville

Le loup est-il vraiment grand et méchant?

atelier parents-enfants, dans le cadre de l'exposition *Loup – Wolf*, en partenariat avec l'Education familiale, sa 18 février, 10 h, Musée d'histoire naturelle